NOUVELLES DIVERSES.

Il est en Turquie un usage qui porte en lui-même son éloge. Le Coran régit la société musulmane, et tout fidèle de l'islamisme s'attache à connaître cette loi souveraine. Il est même des musulmans qui l'étudient si bien, qu'ils la savent par cœur. Lorsque dans les écoles, il se trouve des élèves qui sont dans ce cas, une solennité s'ensuit ; c'est-à-dire que les Ulémas, les professeurs, les notables d'une localité sont convoqués pour l'examen de ces élèves, qui récitent couramment tout passage du Coran qui leur est indiqué par les membres de cette assemblée. Lundi dernier, pareille solennité a eu lieu à Scutari, mais cette fois, au lieu d'élèves, on avait devant soi, dans la mosquée de la caserne, des militaires de la garde impériale. La réunion était très nombreuse, et se composait des Ulémas, des professeurs et de plusieurs hauts fonctionnaires de la capitale. S. M. I. le Sultan et son auguste Mère ont daigné y assister, et ont été très satisfaits de la facilité avec laquelle il a été répondu à toutes les questions posées. Leur munificence a récompensé le zèle et l'étude des soldats interrogés.

— Le général de division Aupick, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française, s'est rendu aujourd'hui chez le ministre des affaires étrangères, et a eu une conférence avec ce haut fonctionnaire.

— M. Blondeel van Cuelebrouck, chargé d'affaires de Belgique, qui se rendit, il y a six mois environ en Syrie et en Egypte pour visiter ces pays, est arrivé dimanche dernier à Constantinople.

— Nous annonçons avec plaisir que Rifa'at pacha, président du conseil d'état, est entièrement remis de l'indisposition dont nous avons parlé dans notre précédente feuille, et qu'il a repris ses importans travaux.

— Voici une économie digne d'éloge : la plupart des ministres et hauts fonctionnaires ont abandonné les *taïms* (rations de toute sorte) qu'ils recevaient en sus de leurs appointemens. L'usage du taïm remonte à des temps fort reculés, et en l'abandonnant les premiers, le grand-vézir, le ministre des affaires étrangères, le séraskier, etc., ont donné un bel exemple, qui sera suivi sans doute par la totalité des hauts fonctionnaires. Par là on entre dans la voie qui conduit aux bonnes et aux grandes économies, seule manière d'améliorer efficacement la situation du trésor public, et d'assurer largement tous les services de l'état et même d'avoir les ressources nécessaires à l'entreprise des travaux publics que réclame l'accroissement du bien-être général de l'empire.

— Il y a quelques jours que Kiani pacha, qui est au service du gouvernement général d'Egypte, est arrivé d'Alexandrie à Constantinople.

— On nous communique la note suivante, que nous nous empressons de publier :

« Le grand but vers lequel tend sans cesse l'Association Commerciale Artisane de Piété étant celui de venir en aide aux souffrances des classes indigentes dont abonde malheureusement notre capitale, il est à regretter que les moyens dont elle dispose aujourd'hui soient très bornés, ce qui la place dans la dure nécessité de ne pouvoir étendre ses secours autant qu'elle le désire, pour répondre ainsi aux exigences de l'époque qui deviennent d'année en année plus pressantes.

« Dépourvue de legs ou d'un revenu annuel sur lesquels cette institution puisse baser ses bienfaits, il est vraiment surprenant qu'avec des ressources aussi faibles que précaires, elle parvienne, avec l'aide de la Providence, à soulager, chaque année, un grand nombre de nécessiteux ! Puisque nous devons ce prodige aux inspirations de quelques âmes bienfaisantes qui nous aident par quelque donation aussi soudaine qu'inattendue, c'est pourquoi le conseil de la dite Association se considère fort heureux toutes les fois qu'il a à enregistrer dans les annales quelque nouvelle largesse au bénéfice de notre sainte-œuvre.

« Persuadé que tout le bien vient d'en haut, le conseil s'empresse donc de porter à la connaissance du public la noble offrande de deux mille piastres du G S que sir Stratford Canning, ambassadeur britannique, vient de faire à l'Association. C'est moyennant cette notoriété que le conseil entend de témoigner à cet illustre bienfaiteur toute sa gratitude. Puisse donc un pareil exemple, et d'autres semblables qui l'ont précédé, servir d'aiguillon auprès de ceux qui ne perdent jamais de vue que le meilleur usage que l'on puisse faire de la fortune, est celui d'en consacrer une partie, bien que modique, au soulagement des pauvres. Qu'on offre beaucoup ou peu, n'importe ; le mérite de cette œuvre de charité est immense. Exercer la bienfaisance est la même chose qu'appeler sur soi tous les bonheurs. »

— On nous écrit de Valachie, en date du 9 de ce mois :

« L'évacuation des principautés par les troupes russes doit s'effectuer en avril prochain : l'ordre officiel est arrivé à Bucarest de St-Pétersbourg ces jours derniers.

« Le général Hasford a quitté Bucarest le 5 de ce mois; il se rend à St-Pétersbourg, où il compte séjourner environ deux mois, avant d'aller prendre possession de son gouvernement et de son commandement. »

— Nous lisons dans un des derniers numéros du *Journal d'Odessa* :

« Par un oucase du 18 décembre dernier, le sénat-dirigeant promulgue le protocole ci-après, dressé à Vienne et signé, le 1er (13) novembre 1850 entre la Russie et l'Autriche, pour la navigation du Danube :

PROTOCOLE.

« Le terme de dix ans pour lequel, en vertu de l'article 9 la convention relative à la navigation du Danube, conclue à St.-Pétersbourg le 13/25 juillet 1840, entre la Russie et l'Autriche, était obligatoire, venant d'expirer le 10/22 septembre dernier, et

« S. M. I. de toutes les Russies, ainsi que S. M. Imp. et Royale Apostolique, ayant résolu de maintenir en vigueur la susdite convention encore pendant l'espace d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 10/22 septembre 1851.

« Les soussignés chargés par leurs Hautes Cours respectives de constater régulièrement cet accord, se sont réunis et ont signé à cette fin aujourd'hui le présent protocole en double expédition, et y ont apposé le cachet de leurs armes.

« Fait à Vienne le 1er/13 novembre 1850. »

— La nouvelle que nous avons donnée de la nomination du général Hasford à un nouveau poste, est confirmée en ces termes par le même journal, numéro du 4 mars :

« Par un ordre du jour du 29 janvier, S. M. l'Empereur a daigné faire les nominations suivantes :

« Le lieutenant-général de Hasford, chef de la 15e division d'infanterie et chargé du commandement des troupes en Moldavie et en Valachie, est chargé de remplir les fonctions de gouverneur général de la Sibérie occidentale et de commandant du corps détaché de la Sibérie. Le lieutenant-général *Ivine* 1 chef de la 5e division d'artillerie, est chargé du commandement des troupes en Moldavie et en Valachie, en conservant son emploi actuel. »

— Les nouvelles que nous avons reçues par le dernier bateau à vapeur de Trieste sur les désastres produits à Rhôdes et à Macri par les secousses de tremblement de terre, confirment en tout point celles que nous avons publiées dans notre précédente feuille.

— On nous écrit de Syra (Grèce), en date du 12 de ce mois :

« Le chancelier du consulat ottoman de Syra est retourné de l'île de Nio, où il avait été expédié pour recouvrer tout ce qui avait été sauvé du brick ottoman le *Minos*, qui a péri sur la dite île. Il en a rapporté les agrès, 37 caisses, 44 sacs de savon, 7 grandes outres et deux barils d'huile, et 25 pièces de toile peinte. Le blé et la vallonée, qui formaient le restant de la cargaison, n'ont pu être sauvés. Toutes ces marchandises ont été déposées dans les magasins de transit de la douane pour être remises aux ayant-droit.

« Le chancelier du consulat ottoman a fait un grand éloge du démarque (le maire) de l'île de Nio, M. Yoannis Amiradakis; car c'est à la promptitude des secours que ce fonctionnaire a dirigés avec autant de zèle que de philanthropie que l'on doit la vie des naufragés et la conservation d'une partie de la cargaison. »

« Nous venons d'apprendre par plusieurs bateaux arrivés des îles que le démarque de l'île Argentière, soupçonné d'avoir trempé dans l'acte de baraterie commis en ladite île par le capitaine N. Bouyoukakis, a été assassiné par ses compatriotes. On attribue ce crime aux partisans d'Afendakis, un des primats de l'île Argentière, accusé aussi de complicité dans cette baraterie par le démarque. »

— On nous écrit de Trébisonde, en date du 12 de ce mois :

« Dimanche, 9 courant, vers les 2 heures de l'après-midi, le feu prit au consulat d'Autriche de cette ville par un tuyau de poêle que l'on avait eu l'imprudence de faire passer dans le mur d'un appartement sans prendre les mesures de précaution nécessaires dans une pareille circonstance, afin de prévenir un tel accident. Au moment où l'on s'en aperçut, le feu avait déjà fait de tels progrès, qu'il a été de toute impossibilité de le maîtriser, et en moins de 3 heures, toute la maison était réduite en cendres. Au premier signal d'alarme, Rus'em pacha, gouverneur-général de la province, accompagné d'un nombreux cortége, se rendit immédiatement sur le lieu du désastre, et aidé par les deux pompes que la ville possède, il fit tout ce qu'il était humainement possible de faire, sinon pour sauver la maison d'où le feu était sorti, chose matériellement impossible, du moins pour préserver les deux habitations presque attenantes à celle du consulat d'Autriche, dont l'une est occupée par le consulat de Russie, l'autre par M.M.. Il réussit, et nous devons dire à la louange de notre gouverneur que du premier jusqu'au dernier moment, il fut constamment au milieu de l'incendie, dirigeant de sa personne les travaux de sauvetage de la maison qui brûlait, de même que la préservation des maisons voisines. Nous devons aussi rendre un juste tribut d'hommage au nazir de la quarantaine qui, avec tous les employés de son administration, contribua puissamment à empêcher la propagation de l'incendie. Nous serions injustes si nous oublions le capitaine Ballovich du bateau à vapeur du Lloyd autrichien le *Stadium*, qui, avec ses officiers et l'équipage de son bateau, se sont joints aux Européens qui composent la colonie de notre ville pour sauver tout ce que l'on a pu de la maison incendiée. Cependant, le feu a gagné en si peu de temps la toiture qui s'écroulait partiellement, que le temps a absolument manqué pour pouvoir sauver grand chose ; M. le consul d'Autriche a perdu dans cette malheureuse circonstance la plus grande partie de ses meubles, tous ses effets, sa bibliothèque, et même une bonne portion des bijoux de Mme Cischini qui se trouvaient dans la chambre où le feu avait pris naissance.

« Les travaux de la route commencés entre notre ville et Erzeroum ont dû nécessairement être suspendus à cause de la saison. Voici le retour du beau temps et nous espérons que les travaux recommenceront bientôt. C'est le vœu unanime du commerce et de tout le pays. »

— M. Benjamin Cor, frère du premier drogman de la légation de la République française, est arrivé dernièrement à Constantinople par le bateau à vapeur français le *Mentor*. Homme instruit, habile avocat, nous sommes sûrs que, par sa profession, il rendra de grands services au commerce français et à toute la colonie.

Nous avons omis de dire, dans notre précédente feuille, que c'est M. Harant qui doit prêcher tous les dimanches, durant le carême, à l'église de Ste Trinité. Le sermon qu'il a prononcé dimanche dernier a profondément ému son nombreux auditoire ; tout le monde fait l'éloge de la parole éloquente du prédicateur.

— Il a été retiré de la Douane de Galata en novembre dernier et consigné à un portefaix pour être portée à Péra chez M. Jacques Alléon une caisse marquée J A No 26, renfermant six tableaux. Cette caisse n'ayant pas été portée à sa destination et ne s'étant plus retrouvée, quiconque l'aurait reçue par mégarde, est prié d'en donner avis à MM. J. Alléon et Cie.

Ces six tableaux représentent :

1. Aurore.
1. Adoration des Mages.
1. St Jean.
3. Ecole Flamande.

— On nous écrit des Dardanelles le 14 mars :

« Dans la nuit de vendredi dernier, le vent du sud soufflant avec assez de violence, le brick anglais *Laing*, commandé par le capitaine Laing, de la portée de 335 tonneaux et venant de Waterford a échoué à l'embouchure du Rhodius au-dessous du grand château et ce n'est que dans la journée d'hier que ce bâtiment a pu être remis à flot; le chargement avait d'abord été débarqué ainsi que le lest.

« Dans la même nuit une bombarde portant le pavillon ottoman, chargée de blé, a été jetée sur la côte d'Europe et mise en pièces. Tout l'équipage a pu se sauver, et une partie du chargement qu'on venait de sauver également est entièrement détérioré.

« Dans la matinée du 9, les Dardanelles ont été le théâtre d'un spectacle rare de nos jours, mais cependant nécessaire de temps à autre. Un arabe qui, il y a quelques mois, avait été arrêté par la police, pour avoir assassiné un de ses corréligionaires, appartenant à la tribu des Nomades (Yuruk), fut condamné à mort. Dimanche dernier vers midi, il a été conduit au lieu de l'exécution. Un coup de *yatagan*, porté par le bourreau a fait tomber la tête du condamné sur le pavé. Quelques heures après l'exécution, on procédait à l'enterrement du cadavre, avec toutes les formalités voulues par la loi en pareille circonstance. »

— Lundi 24 mars, aura lieu au théâtre Naum le bénéfice de M. Prudenza ; le talent du jeune artiste, la faveur qu'il s'est acquise auprès du public, tout porte à croire que son bénéfice sera une des plus brillantes solennités de cette saison théâtrale. Les affiches feront connaître le programme de cette soirée.

— Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie a éclaté à Constantinople, dans le quartier d'Alti-Mermer. Grâce à la promptitude des secours, les flammes n'ont dévoré que la maison où le feu a pris.

AVIS.

Une quantité de marchandises étant restées depuis quelque temps à la Douane de Galata, faute d'avoir été réclamées de la part de leurs propriétaires, nous avons reçu l'ordre de S. Exc. M. le ministre des finances de les vendre au profit du trésor; cependant dans une réunion de quelques respectables négocians, ayant été décidé que la vente sus-mentionnée serait différée jusqu'à trois mois, afin que les propriétaires, (s'il y en avait) prévenus, puissent réclamer et recevoir leurs marchandises contre des preuves ; cette décision étant conforme aux désirs de S. Exc. M. le ministre des finances, le 15 février passé, en présence de quelques uns des susdits négocians, nous avons livré certains colis à leurs propriétaires contre connaissement et certificat. Pour ce qui regarde le reste des marchandises, nous avons l'ordre de nous venir de nouveau à la dite Douane, le premier Mars (jeudi prochain) pour délivrer de nouveau les colis qui peuvent être réclamés, et pour le restant, nous attendrons encore un autre trimestre, c'est-à-dire, depuis le premier Mars jusqu'au premier Juin, (s. n.) ; à l'expiration dudit délai, la direction impériale des douanes vendra aux enchères publiques tout ce qui restera des marchandises non réclamées. A cet effet, le présent avis servira pour ceux qui peuvent être intéressés directement ou indirectement.

Le grand Douanier de la Douane de Constantinople.

Ce 22/6 Mars 1851.

EXTERIEUR.

REVUE POLITIQUE.

Les fêtes de février sont passées et toutes les manifestations auxquelles cet anniversaire devait donner lieu, n'étaient qu'un vain bruit jeté dans le public pour tâter l'opinion ; mais en présence de ces symptômes de tumulte le pays est reste tranquille.

La lettre du comte de Chambord à M Berryer a été très bien accueillie par les fusionistes et les princes de la maison d'Orléans y ont répondu par une lettre de soumission, qui sera prochainement publiée. La duchesse d'Orléans seule aurait voulu conserver une position isolée dans l'intérêt de l'avenir de son fils aîné. Ces bruits ne s'accordent pas bien avec un article de l'*Ordre*, journal orléaniste, qui laisse entendre qu'il ne serait pas impossible que le prince de Joinville acceptât une candidature à la présidence, et que s'il était nommé, il serait strictement fidèle à son serment républicain. Cette insinuation contribuera à faire rejeter par les légitimistes la proposition Creton.

La grande affaire de la révision de la constitution commence à agiter les esprits, bien qu'elle ne puisse pas arriver à la discussion avant trois mois. Aux bruits qui ont déjà couru à ce sujet, il faut ajouter celui-ci. Dans le cas où la révision ne serait pas accordée, un grand nombre de représentans donneraient leur démission afin d'entraîner par leur exemple d'autres collègues, de manière à rendre l'assemblée impossible, et à faire un appel à la nation avant 1852. Cela n'est ni probable, ni raisonnable, mais cela se dit.

La commission d'initiative parlementaire a délibéré sur la proposition de M. Schœlcher, qui a demandé l'abolition de la peine de mort. La commission a déclaré qu'elle approuvait le décret du gouvernement provisoire qui abolissait la peine de mort pour les crimes politiques, mais que la société ne serait pas suffisamment protégée si un châtiment plus sévère que les prisons et les bagnes ne retenait par la crainte les criminels qui souvent sortent des bagnes plus vicieux qu'auparavant. En conséquence, elle a repoussé la proposition et a nommé M. de Kerdrel rapporteur

La séance du 27 février s'est ouverte par la lecture que M. Piscatory a donné de son rapport sur la proposition d'amnistie déposée par les membres de l'extrême gauche. La commission, à une grande majorité, est d'avis qu'il n'y a pas lieu de prendre la proposition en considération. Des symptômes inquiétans qui ont été signalés à la commission par les ministres, la résurrection menaçante du parti socialiste, l'étendue et la force de l'organisation révélée par le complot de Lyon, l'impulsion manifeste qu'elle a reçue des réfugiés français et étrangers en Suisse, les menées actives et les provocations incessantes des réfugiés habitant l'Angleterre, tels sont les motifs exposés par le rapporteur à l'appui de ses conclusions

En Angleterre, lord John Russell est resté définitivement maître de la situation ; voici ce qu'on lit dans le *Times* au sujet de la crise ministérielle :

« Nous apprenons avec satisfaction que, de part et d'autre, les négociations sont conduites dans un esprit libéral et désintéressé, qu'on montre de l'empressement à faire tous les sacrifices personnels qu'exige la gravité de la situation, à l'effet de fortifier l'administration par l'introduction de quelques hommes choisis dans les fractions libérales plus avancées. Mais s'il est possible d'écarter les difficultés personnelles par un effort de patriotisme et de modération, il n'en sera pas de même par rapport aux difficultés beaucoup plus graves, sinon insurmontables, résultant des questions dont le parlement est actuellement saisi, ainsi que des discussions qui divisent la chambre des communes, et finalement de l'excitation qui règne dans le pays, tant sur l'agression papale que par rapport à la détresse agricole. Il est vrai que dans les explications données par lord John Russell, celui-ci n'a pas fait une allusion directe à ces deux grandes questions, mais elles ne sont pas moins la principale cause de la présente crise ministérielle ; les difficultés qui en naissent sont au reste de nature à ne pouvoir être aisément écartées. Plus on examine de près ces difficultés, plus on est convaincu que les hommes d'état doivent reculer devant la responsabilité qui en est inséparable. Cela est si vrai que, même après les efforts qu'on fait maintenant pour reconstruire le cabinet sur de plus larges bases, il serait fort hasardé de compter avec certitude sur le succès de toute nouvelle combinaison. Cet échec pourrait bien être suivi du renouvellement d'une tentative sur laquelle nous ne croyons pas devoir nous prononcer déjà actuellement, ainsi que d'une dissolution du parlement, mesure également désapprouvée par tous les hommes réfléchis et expérimentés. »

Les négociations au sujet des affaires de la Suisse vont leur train; elles concernent non seulement la situation intérieure de ce pays, mais encore sa position, passablement changée depuis 1848, vis-à-vis des états limitrophes; c'est pourquoi elles se poursuivent aussi activement avec les gouvernemens français et prussien qu'avec le conseil fédéral. Tandis que la Prusse revendique ses droits sur le canton de Neufchâtel, la France et l'Autriche insistent sur des changemens intérieurs, conformes aux traités de 1815. Ce qu'exigent ces deux puissances, notamment l'Autriche, c'est : 1° l'expulsion complète des réfugiés; 2° le rétablissement de l'équilibre dans la souveraineté des cantons particuliers; 3° la suppression de la contrebande, qui prend toujours plus d'extension sur les frontières de la Lombardie.

Ces points ont déjà été discutés longuement dans plusieurs notes adressées au conseil fédéral et énergiquement motivées. Jusqu'à présent, ce dernier paraît vouloir traîner les choses en longueur.

L'interruption des conférences de Dresde pour une quinzaine de jours a provoqué mille commentaires différens. Cependant on n'a qu'à jeter les yeux sur l'importance du but que les gouvernemens poursuivent et sur la gravité des obstacles qui s'y opposent, pour apprécier les motifs qui ont déterminé le cabinet prussien à demander une courte suspension des conférences. Si la confédération germanique veut exercer une autorité quelconque, elle doit être représentée par un organe central généralement reconnu et constituée sur une base assez solide pour résister soit aux attaques de l'étranger, soit aux secousses de l'anarchie; cette nécessité paraît évidente en Prusse comme partout ailleurs. Tous les hommes d'état comprennent que les ennemis du dedans et du dehors, impuissans ou cachés dans le moment actuel, n'attendent qu'une occasion favorable pour recommencer une guerre implacable; ils sentent que, abstraction faite de tous ces dangers, les questions de la Hesse et du Sleswig-Holstein peuvent d'un jour à l'autre devenir la cause des conflits les plus sérieux, si la sagesse des gouvernemens ne réussit pas à leur donner une solution satisfaisante, qui change l'armistice actuel, en une paix définitive. Voilà pourquoi il est dans l'intérêt de tous les gouvernemens d'accélérer autant que possible la réorganisation du pouvoir central de l'Allemagne. Cependant la loyauté du cabinet prussien lui a imposé le devoir d'empêcher que la création du nouveau pouvoir central ne dût son origine à la précipitation d'une part et à la surprise de l'autre; il a voulu que le pacte fondamental de la nouvelle diète fût une œuvre d'un mûr examen et d'un libre consentement. C'est dans ce sens que le cabinet prussien, préférant les explications de la veille aux protestations ou défections du lendemain, a proposé de donner à tous les gouvernemens le loisir de compter avec leurs intérêts et de formuler leurs vœux. Ce temps d'arrêt, donné aux réflexions et aux négociations intimes avant les discussions générales et les résolutions définitives, a paru d'autant plus nécessaire que les derniers jours ont encore vu éclater bien des divergences, non seulement entre les États de second et de troisième ordre, mais entre les deux grandes puissances. Si l'Autriche hésite à se conformer aux vœux de la Prusse par rapport à la question présidentielle, la Prusse, de son côté, ne peut oublier ce qu'elle doit à sa dignité et aux intérêts de ses alliés. Peut-être la sagesse des deux gouvernemens profitera-t-elle de la prorogation de la conférence pour aplanir ces difficultés.

A en juger du reste par les nouvelles confuses empreintes de partialité qui parviennent aux journaux sur les discussions les plus récentes de la conférence de Dresde, on pourrait s'attendre à voir se renouveler, au palais de Brühl, à Dresde, les scènes de l'église de Saint-Paul à Francfort, avec cette différence toutefois que le spectacle, dont la capitale de la Saxe est le théâtre, a lieu à lieu clos.

On assure que le retour de l'ancienne diète est l'unique expédient pour sortir de la crise nouvelle. On oublie cependant que sans parler des promesses les plus solennelles, faites par les deux grandes puissances allemandes, de reorganiser sérieusement la Confédération, l'ancienne diète ne peut-être rétablie, ni par les grands États ni par les petits, sans mettre en danger les uns et les autres et la Confédération elle-même.

Nous donnons le discours par lequel le roi de Suède a ouvert le Storthing ou Assemblée des États de Norwège, et que l'abondance des matières ne nous avait pas permis de publier dans notre dernière feuille :

« Christiania, le 11 février.

« Messieurs, je ressens une véritable satisfaction d'ouvrir en personne la session du storthing, et de vous souhaiter prospérité et succès dans vos efforts pour le bien public.

« Mon cœur a été vivement touché en voyant si généralement partagé le bonheur que j'éprouve du mariage de mon fils. Cette union assurera, avec l'aide de la Providence, la succession au trône, et resserrera encore davantage les liens qui unissent ma famille au noble peuple norwégien.

« Puisse le ciel, qui a épargné à la presqu'île scandinave les maux dont d'autres États ont ressenti, ces dernières années, les fatales atteintes, nous permettre de vouer, sans interruption, notre constante sollicitude à raffermir nos institutions et à assurer le bien-être général ! Puissent les malheurs qui, produits par des espérances exagérées et fondées sur des théories illusoires, ont désolé d'autres pays, nous éclairer et nous prémunir contre des idées qui ne conduisent qu'à un mécontentement vague et stérile, à la désunion des citoyens, à l'oubli des devoirs envers l'État et au mépris des lois ! Repoussons, d'un commun accord, ces principes subversifs, et employons tous nos efforts à consolider le développement intellectuel et matériel des classes les moins favorisées par la fortune.

« Au nombre des propositions qui vous seront présentées, je recommande à votre attention spéciale celle qui concerne la construction d'un chemin de fer entre Christiania et le lac Mjosen. C'est avec confiance que je vous la fais transmettre.

Nos relations avec les puissances étrangères continuent à porter l'empreinte d'une sincère amitié. Le ferme concours que de fidèles alliés ont prêté à la juste cause du Danemark, à laquelle les royaumes-unis ont également voué un intérêt actif vient de mettre fin à une lutte sanglante. Les graves questions qui l'ont motivée et prolongée recevront bientôt une solution pacifique.

« Le tableau de l'état général du royaume va vous être communiqué. Vous y verrez avec satisfaction que, nonobstant les conjonctures peu favorables des dernières années, notre industrie a cependant fait des progrès satisfaisans.

« Le château royal a été achevé depuis le dernier storthing, et je l'ai déjà occupé. C'est avec une sincère reconnaissance que j'apprécie ce nouveau témoignage de l'attachement voué par le peuple norwégien à moi et à ma maison.

« Je déclare ouvert le treizième storthing ordinaire de Norwège, et en appelant sur vos travaux les bénédictions du Tout-Puissant, je vous renouvelle, Messieurs, les assurances de toute ma bienveillance royale. »

BULLETIN COMMERCIAL.

Constantinople, 19 Mars.

Nous avons, dans notre dernier numéro, présenté une revue générale qui montre l'état du commerce sur notre place. Nous croyons, afin de compléter ce travail, devoir publier le prix courant des monnaies et des articles d'importation que l'abondance des matières ne nous a pas permis d'insérer dans notre précédent numéro.

Les sources où nous puisons nos renseignemens, les appréciations toujours impartiales que nous sommes à même de donner et qui sont le fruit de nos recherches et de nos rapports avec les notabilités commerciales de la place, nous permettent de dire que le commerce peut ajouter une pleine et entière confiance aux *Bulletins Commerciaux* que nous publions, et si par fois nous nous trompions dans nos appréciations, nous serions heureux d'accueillir les observations qui nous seraient adressées et que nous demandons même, afin d'éclairer notre jugement.

Prix courant des principales marchandises

D'IMPORTATION.

Café cap fin,	les 100 okes	P. 740	à 750
» ordinaire	»	720	à 725
» Brésil, fève blanche	»	680	à 685
Sucre angl. de 3 à 10 liv.	le quint.	250	à 260
» en poudre, 1ère et 2de qté		200	—
» en pains, de Hollande		235	à 237
» en poudre, 1ère et 2de qté		190	à 195
» en pains, de France		210	à 215
» en caisses brun		150	—
» en sacs, gris, 1ère qté		160	à 165
» en sacs, gris, 2de qté		125	à 130
Poivre	l'oke	5	à 5 5/40
Etain en verges	le quint.	560	à 570
Canelle	l'oke	16 1/2	—
Girofles		10 1/2	—
Cochenille		65	—
Indigo anglais		100	—
» de Hollande		130	—
Rhum anglais	le gallon	9 1/2	à 10
» d'Amérique		8 1/2	à 8 3/4
Acier N° 0, 00, 1	le quint.	104	à 105
Céruses de Gênes	les 2 cais.	230	à 240
Bois de Campêche	le quint.	34	à 35
» de St-Marthe		130	à 140
Fer blanc	les 2 caisses	335	à 340
Clous de Belgique	le quint.	135	à 140
Pointes de Paris	l'oke	4 1/4	à 4 1/2
Céruses de Hollande,	les 2 caisses	140	à 145
Verres à vitres de Belg.	la c. de 100 p.	64	à 66
Zinc en plaques	l'oke	2 3/4	à 3 1/2
» en feuilles		4 1/2	à 4 3/4

PRIX DES MONNAIES.

Ducat de Hollande, les 100 pesant drachmes 108	P. 52 1/2	à 53
id. de Venise id.	54 1/2	à 55
Quadruple d'Espagne	366	à 368
Paul Impérial	91 5/8	à 92
Livre sterling	113	—
Pièce de 20 francs	90 1/2	à 91
Piastre d'Espagne	24 8/40	—
Talari de la reine	23 6/40	—
Rouble d'argent	17 33/40	—
Pièce de 5 drachmes	19 3/4	—
id. de 5 francs	22 18/40	—
Stambols, roubiés, foundouk, mahmoudiés durs, la dra.	39 1/2	à 40
Mah. mons entiers	81 1/2	—
Pièces d'or de 100 P. agio par mille	35	—
id. de P. 20 en or	30	
id. 20 P. en argent	28	à 29

Papier monnaie escompte 3 pour o/o.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.

17 MARS 1851.

Londres	110
Marseille	177 1/2

— On nous écrit de Trébisonde que le bateau autrichien a attendu 24 heures l'arrivée de la caravane de Perse qui devait amener 32 charges de chevaux en groups ; la caravane n'était pas encore arrivée au moment du départ du bateau. Cette circonstance a fait hausser ici les prix des monnaies russes.

INTÉRIEUR.

Smyrne, 14 Mars.

Nous n'avons à vous signaler aucun changement dans les affaires commerciales qui sont dans un calme presque complet. Les manufactures suisses et anglaises sont dans le même état que la semaine dernière et nous avons bien besoin que la